

GRANCY-INFO

DECEMBRE 2015

FETE DE NOËL

Nous avons le plaisir de vous communiquer que la fête de Noël du village se déroulera à l'église le **jeudi 17 décembre 2015 à 19h30**. Puis le vin chaud vous sera servi à la salle villageoise.



RAMASSAGE DES DECHETS MENAGERS

Pendant la période des fêtes de fin d'année, les ramassages des déchets ménagers auront lieu le jour habituel, soit les **mercredis 23, 30 décembre 2015 et 6 janvier 2016**.



RAMASSAGE DES SAPINS DE NOEL

Un ramassage spécial des sapins sera effectué par M. Baumann, employé communal, le **jeudi 7 janvier 2016**. Veuillez les déposer aux endroits habituels.



FERMETURE DU BUREAU COMMUNAL PENDANT LES FETES

Le bureau communal sera fermé du **lundi 28 décembre 2015 au vendredi 1er janvier 2016**. Réouverture le mardi 5 janvier 2016 à 15h30.



VENTE DE VERRES

La Municipalité a commandé une nouvelle série de verres à vin 12 cl décorés avec les armoiries de la commune. Ils sont en vente au bureau communal, en carton de 6 pour le prix de fr. 36.-.



DENEIGEMENT

Au niveau communal, la Municipalité rappelle que les moyens sont mis en œuvre afin d'assurer la praticabilité du réseau communal de 7 heures à 22 heures (comme cela est le cas pour le Canton).

Les automobilistes sont priés de prendre leurs dispositions pour emprunter la route en dehors des heures susmentionnées. Les équipements hivernaux des véhicules sont vivement recommandés voire même indispensables.

Une nouvelle fois, nous insistons pour rappeler que la route communale – Grancy-Vullierens et les chemins AF ne sont ni déneigés ni salés. Les usagers qui s'engagent sur ces tronçons le font à leurs risques et périls et sous leur entière responsabilité.



CARTE DES DANGERS NATURELS

Par le présent avis, la Municipalité de Grancy rend publiques les cartes de dangers naturels, établies à sa demande, concernant le territoire communal affecté à la zone à bâtir.

La population est invitée à consulter les cartes de dangers naturels et la documentation relative auprès du secrétariat communal, pendant les heures d'ouverture.



BAL DU NOUVEL-AN ET SOIREE CHOUCROUTE

La Municipalité communique qu'elle a autorisé les deux «fêtes» suivantes et qu'elle encourage chacune et chacun à y participer :

- Le bal du Nouvel-An qui aura lieu le vendredi 1^{er} janvier 2016, organisé par la Société de Jeunesse
- La soirée choucroute le samedi 9 janvier 2016, organisée conjointement par la Fine Douille (Société de tir) et l'Echo de la Risaz (Chœur d'hommes)

Elle remercie d'ores et déjà la population du bon accueil réservé aux manifestations susmentionnées ainsi que de sa compréhension envers les nuisances sonores qui pourraient en découler.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE

Ce « Grancy-info » étant le dernier de l'année, les autorités communales souhaitent à chacune et chacun de passer de joyeuses fêtes, ainsi que beaucoup de joie et de satisfaction pour l'année 2016.

La Municipalité

